

La DDTM agit au plus près des **acteurs des territoires** (collectivités, professionnels et porteurs de projet) pour mettre en œuvre **7 priorités** :

Préservier et restaurer les écosystèmes terrestres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité en conciliant les politiques de préservation de milieux et ressources naturelles avec le développement des activités industrielles et agricoles



Élevage normand



La Clérette sécheresse 2017

Aménager et développer durablement les territoires en intégrant la prévention des risques naturels et technologiques



Crues quais de Seine Rouen 2018

Éco-quartier Roncherolles-sur-le-Vivier

Favoriser la cohésion sociale territoriale et améliorer le cadre et qualité de vie en croisant les politiques de l'urbanisme, de rénovation urbaine et d'accès au logement



visite quartiers NPNRU de la Métropole - crédits photos actus76

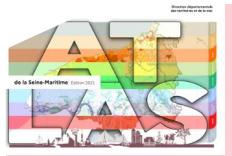


L'Agence Nationale de l'Habitat au Salon Maison Déco 2018

Développer et valoriser l'analyse territoriale pour une meilleure connaissance des enjeux du territoire et coordonner les acteurs de l'aménagement



Mission d'accompagnement et de coordination des porteurs de projets



Atlas cartographique 2021

Impulser des dynamiques et accompagner les territoires dans les transitions en plaçant la transition écologique au cœur des projets de territoire



Parc éolien à Fécamp



Outil opérationnel de coordination de la transition énergétique

Sensibiliser et éduquer aux risques notamment routiers et contribuer à la gestion de crise

Incendie d'hydraucarbure Pont Mathilde - Rouen 2012



Affiche de prévention routière lors des résultats du baccalauréat



Préservier le littoral et les milieux marins notamment via l'accompagnement des transitions auxquelles font face les acteurs maritimes, la gestion du domaine public maritime et le contrôle des pêches



Opération nettoyage de l'environnement marin par l'ULAM

La Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Seine-Maritime (DDTM 76)

Services du siège :

cité administrative, 2 rue Saint Sever, BP76001
76032 Rouen cedex - Tél. : 02 35 58 53 27
Courriel : ddtm-sg-com@seine-maritime.gouv.fr

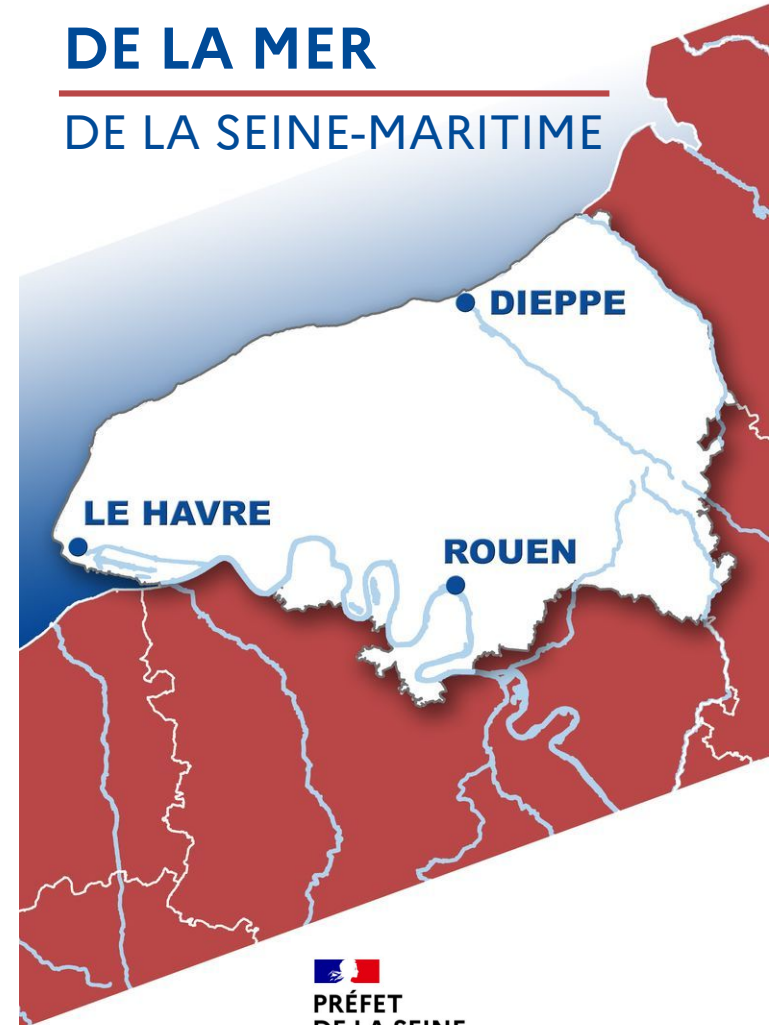
Horaires d'accueil au public

du lundi au jeudi : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30
le vendredi : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00

Plus d'information sur le site internet des services de l'État en Seine-Maritime :



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DE LA SEINE-MARITIME



PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME
Liberté
Égalité
Fraternité



LA DDTM 76

Créée le 1er janvier 2010 dans le cadre de la réorganisation de l'Administration Territoriale de l'État (RÉATE), la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Seine-Maritime (DDTM 76) est un **service interministériel** rattaché au Préfet de département qui porte et décline l'action de l'État dans les domaines de l'aménagement et du développement durables des territoires, de la préservation et la protection de l'environnement, du logement, de la mer et du littoral, de l'agriculture, de la sécurité et de l'éducation routières, de la prévention des risques et de la gestion de crise.

Pour porter ces politiques et **accompagner les territoires dans les transitions** en cours, la DDTM s'appuie sur plus de 300 collaborateurs, issus de 4 ministères, mobilisant des profils techniques et administratifs.

La DDTM est au cœur de l'action de l'État, dans la diversité de ses missions au service des **usagers** et dans la relation avec ses **multiples partenaires**, collectivités territoriales, professionnels, associations ou autres acteurs publics ou privés. Elle mobilise des agents de différents métiers de conception, de conseil, de coordination, d'animation, de contrôle ou d'instruction, présents sur le territoire. Elle a ainsi pour ambition, à travers une **approche transversale** des problématiques, d'apporter des **réponses intégrées et territorialisées** aux élus, citoyens et acteurs seino-marins.

